

<http://enseignants.se-uns.org/Fonction-publique-en-marche-rapide-vers-un-recul>



# Fonction publique : en marche rapide vers un recul ?

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : vendredi 2 février 2018

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

L'Unsa constate que le gouvernement lance des chantiers sans discussion préalable avec les organisations syndicales, sans attendre la fin de la consultation qu'il a lancée, sans qu'un débat national autour de la Fonction publique n'ait eu lieu ni pendant la campagne présidentielle, ni au parlement.

En effet, le Premier ministre vient d'annoncer l'ouverture d'une « grande » concertation autour de 4 chantiers tous essentiels :

- un recours massif aux contractuels ;
- le développement de la rémunération au mérite ;
- la simplification des Instances représentatives des personnels ;
- l'accompagnement des départs ou des reconversions dans la Fonction publique.

Ainsi il souhaite étendre « plus largement » l'embauche sous contrat « ne bénéficiant pas de l'emploi à vie ».

Pour l'Unsa, cette annonce est une remise en question du statut de la Fonction publique, statut essentiel pour maintenir le principe d'indépendance et le principe d'égalité à l'accès aux métiers de la fonction publique et ainsi, la pérennité des droits que le Service public garantit à tous les citoyens.

Le Premier ministre annonce également son souhait de développer davantage une rémunération au mérite.

L'Unsa constate qu'elle existe déjà dans la Fonction publique. S'agit-il d'aller au-delà, vers une individualisation des rémunérations sur le modèle des entreprises privées ?

Il ouvre le chantier de la simplification des instances représentatives du personnels, autre élément constitutif du statut de la fonction publique. Ce dernier prévoit expressément la consultation des représentants des personnels sur la gestion des carrières, sur l'organisation et le fonctionnement des services, clefs de voute de la défense des droits des agents et de leurs conditions de travail. Avec une transparence dans la gestion des carrières des agents, loin de l'action des groupes de pression, on garantit au citoyen une Fonction publique neutre et indépendante donc centré sur l'intérêt général.

L'Unsa réaffirme son attachement aux Comités techniques (CT), aux Commission administratives paritaires (CAPD) et aux Comités d'hygiène, de sécurité et de Condition de travail (CHSCT).

Enfin, un plan de départs volontaires et de reconversions est, dès à présent, « imaginé ». Pour un gouvernement qui s'en défendait, il s'agit bien du retour de la RGPP\*. Plan de départs volontaires, reconversions, cette confirmation déguisée d'une suppression massive de postes publics augure mal du rétablissement de l'emploi dans un pays qui est encore enfoncé dans le chômage de masse.

Quelle place pour l'intérêt général ? Quelle place pour le marché ? Quelles garanties d'égalité des droits pour les citoyens dans un pays en déficit profond de cohésion sociale ? Ce sont des questions qui, au-delà des agents publics et de la défense légitime de leurs intérêts de travailleurs sont posées à tous les citoyens.

C'est dans cet esprit que l'Unsa participera à toutes les discussions auxquelles elle aura accès. Oui à une évolution de la Fonction publique française mais dans le respect de ces principes républicains essentiels.

\*Révision générale des politiques publiques